

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SACLAY

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2015-31 créant l'unité mixte de recherche U 1186 et nommant Madame Fathia MAMI CHOUAIB directrice de l'unité ;

Vu la décision n° 2020-50 renouvelant l'unité mixte de recherche U 1186 et prolongeant Madame Fathia MAMI CHOUAIB à ses fonctions de directrice de l'unité ;

Vu la décision n° 2018-52 renouvelant l'unité mixte de recherche U 1186 et prolongeant son directeur ;

Vu le courrier du 6 janvier 2021 relatif à l'évolution du calendrier des évaluations par le Hcéres des établissements supérieurs et des organismes de recherche ;

DECIDENT :

Article 1 : L'unité mixte de recherche U 1186 intitulée « Immunologie intégrative des tumeurs et immunothérapie des cancers » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 2 : Madame Fathia MAMI CHOUAIB est prolongée dans ses fonctions de directrice de l'unité jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Didier Samuel



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SACLAY

3 rue Joliot
Pour le Président
de l'Université Paris-Saclay
et par délégation
Monsieur Mehdi MOSTAFAMI
Vice-Président Recherche
91190 Gif-sur-Yvette / France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY